

Luxembourg, le 19 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IMPORTANCE DE LA SÉCURITÉ-SANTÉ AU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Lancement de la campagne VISION ZERO et de la semaine de sensibilisation

Luxembourg – Le 12 juin 2017, l'Association d'assurance accident (AAA), en partenariat avec l'UEL (Union des Entreprises Luxembourgeoises) et l'INDR (Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises) a lancé la campagne VISION ZERO. La stratégie nationale VISION ZERO fait appel à une approche commune et intégrée, dans le but de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles. La Charte nationale VISION ZERO a été signée par les partenaires nationaux¹ à l'occasion de la 10ème édition du Forum de la sécurité et de la santé au travail en date du 24 mars 2016.

Du 19 au 22 juin, l'AAA, l'IFSB (Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment) et l'ITM (Inspection du Travail et des Mines) organisent pour la toute première fois la « Semaine sécurité-santé au travail dans le secteur de la construction » pour les dirigeants, travailleurs désignés, délégués à la sécurité et salariés.

Trois mots d'ordre : sensibilisation, prévention, formation

L'objectif de cette campagne VISION ZERO traduit la volonté solidaire des partenaires nationaux à redynamiser la sécurité-santé au travail et à mobiliser toutes les parties prenantes : le gouvernement, les institutions, associations et surtout... les employeurs et salariés.

Que dénonce la campagne ? 19.938* accidents du travail par an ! 55* accidents du travail par jour ! 11* accidents de trajet par jour ! (*régime général, chiffres 2015)

Basée sur l'idée que tous les accidents liés au travail peuvent être évités et qu'un monde sans accidents graves ni mortels est possible, la stratégie VISION ZERO repose sur les quatre principes suivants :

- la vie est un bien non négociable ;
- l'homme est faillible ;
- l'homme a des limites de tolérance ;
- chacun a droit à un lieu de travail sain et sécurisé.

¹ Les signataires de la charte nationale VISION ZERO sont : le Ministère de la Sécurité sociale, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, le Ministère de la Santé, le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le Ministère de l'Intérieur, les syndicats nationaux CGFP, LCGB et OGBL ainsi que les initiateurs de la charte, l'Association d'assurance accident, l'UEL et l'INDR.

Les initiateurs de la VISION ZERO :

« Sécurité-Santé au travail. Tous concernés ! » « Ce slogan de la campagne VISION ZERO met l'accent sur le fait qu'un accident du travail peut arriver à tout le monde, à n'importe quel moment. Dans le cadre de la prévention, l'initiative VISION ZERO nous donne une stratégie avec des objectifs clairs et les outils appropriés pour informer, sensibiliser et former les employeurs et salariés », explique Claude Seywert, Président de l'AAA.

D'aujourd'hui à 2022, un des objectifs de VISION ZERO est la diminution de 20% du taux de fréquence global des accidents de travail, tous secteurs confondus, par rapport à 2014 (taux de fréquence de 5,37%). A moyen et long terme, l'objectif demeure la diminution continue du nombre d'accidents graves et mortels, c'est-à-dire zéro mort, zéro blessé grave.

Dans cette optique, l'AAA, l'IFSB et l'ITM se sont associés pour faire un premier pas vers un secteur à risques, et donner des pistes d'action et de réflexion en organisant la « Semaine sécurité-santé au travail dans le secteur de la construction ».

« Semaine sécurité-santé au travail dans le secteur de la construction »

Du 19 au 22 juin 2017, l'AAA, l'IFSB et l'ITM organisent cette semaine de sensibilisation et de mobilisation auprès de plus de 250 professionnels du secteur de la construction, employeurs et salariés confondus.

Au courant de la semaine, des représentants de ces partenaires se déplaceront sur 8 chantiers. Lors de ces visites, ces experts de la sécurité-santé au travail se rendront sur le terrain pour se rendre compte de l'état des chantiers et des dispositions de prévention mises en œuvre. L'objectif des intervenants est de sensibiliser !

Par ailleurs, cette action sera également l'occasion pour ces experts de s'échanger avec les salariés. Ils les rencontreront, les écouteront et les conseilleront. Outre les discussions spontanées, des sessions 'sécurité-santé sur le chantier' seront organisées pour les ouvriers afin de leur faire part des objectifs et missions de la campagne, ainsi que des solutions qui s'offrent à eux pour garantir leur sécurité au travail. Des documents de prévention leur seront remis, notamment des dépliants relatifs à l'ordre et la propreté sur le chantier, les équipements de protection individuelle et les équipements de protection collective.

Les employeurs et salariés pourront par la suite continuer de s'informer en utilisant notamment la 'boîte à outils' en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, disponible sur www.visionzero.lu.

N.B. : Les journalistes sont les bienvenus sur les chantiers. Nous vous prions de bien vouloir trouver l'emploi du temps en annexe de ce communiqué de presse.

Contact presse

Annick Sunnen
Responsable Service Prévention,
Association d'Assurance Accident
E | annick.sunnen@secu.lu
T | 26 19 15 – 27 18

Anne-Sophie Boeuf
Relations presse
COMED
E | annesophie@comed.lu
T | 44 31 24 25

Les initiateurs de la VISION ZERO :

CALENDRIER DES VISITES DE CHANTIERS

Nom entreprise	Chantier	En présence du ministre	Date et horaire
Costantini SA	65, route d'Arlon Luxembourg	Nicolas Schmit	19/06 10h00
NOVUS Rénovation S.à.r.l	A.C. Reckange 83, rue Jean Pierre Hilger L-4980 Reckange-sur-Mess	Nicolas Schmit	19/06 15h00
CDCL SA	Lot 09 Square Mile Esch/Belval	Nicolas Schmit	20/06 10h00
Rinnen Sàrl	Post Route de Bissen L-7759 Roost	Nicolas Schmit	20/06 15h00
C.Karp-Kneip	Bretelle A13 Ellange	Romain Schneider	21/06 10h00
LuxTP (AM - Soludec / Wust)	Bâtiment-Résidence 40, rue de Hollerich Luxembourg	Nicolas Schmit	21/06 14h30
Félix Giorgetti Sàrl	Boulevard K.Adenauer Kirchberg-Luxembourg Cour de justice	Romain Schneider	22/06 09h30
CLK Home Sàrl	24, rue de la Montée L- 3658 Kayl	Nicolas Schmit	22/06 15h00

Les initiateurs de la VISION ZERO :